



ACADEMIE DES SCIENCES ET LETTRES DE MONTPELLIER

Séance du 18/03/2002
Conférence n°3776

LA FRAGILITE DU TEMOIGNAGE

par Régis POUGET

L'histoire de la jurisprudence révèle que des condamnations ont été prononcées sur la foi de témoignages faux ou erronés sur l'identité de l'inculpé ou de l'accusé. La variation de la perception de faits, les soubresauts de la mémoire et ses trahisons ne doivent jamais être oubliés quand on soupèse un témoignage.

L'étude psychologique d'un témoignage est forcément complexe. Pour apprécier convenablement la valeur d'un témoignage, il faudrait reconstituer toutes les réactions qui ont été celles du témoin, depuis le moment où en tant qu'homme ordinaire, il a assisté à un événement ou un incident qui d'abord lui a paru banal, alors qu'il était inquiet, préoccupé anxieux, ou simplement distrait, jusqu'au moment, où, pourvu du rôle de témoin officiel, il fait appel à sa mémoire pour restituer, à sa façon, ce même événement reconstitué par sa mémoire.

La valeur d'un témoignage dépend de deux facteurs : l'objet du témoignage qui est la nature des faits et les aptitudes et les réactions du témoin.

Pour étudier la valeur du témoignage, nous disposons :

- des expériences classiques sur le témoignage,
- des essais de constituer une psychologie différentielle du témoignage,
- des problèmes particuliers.

1°) Les expériences classiques.

Les premières expériences ont été réalisées par CLAPAREDE en SUISSE, quand il enseignait à la faculté de droit de Genève. Il avait rédigé un questionnaire qu'il proposait aux étudiants de son université, rassemblant une quinzaine de questions banales relatives aux locaux de cette même université. Les réponses, au nombre de 54, étaient édifiantes.

Aucune ne donnait l'ensemble des réponses exactes. Les étudiants qui fréquentaient l'université depuis plusieurs années ne fournissaient pas de meilleures réponses que les étudiants nouvellement arrivés. Le plus frappant était la discordance entre la quantité de témoignages obtenus pour un objet donné et l'exactitude de ces témoignages. Ainsi 52

étudiants sur 54 ont apporté une réponse à la question simple sur une fenêtre qui faisait face à la loge du concierge mais 44 sur les 52 niaient l'existence de cette fenêtre qui existait pourtant. On voit que la concordance des dires de certains témoins n'est pas un critère de vérité.

Un autre aspect de ce résultat est que les individus capables de douter sont l'exception. Deux seulement sur 54 avaient répondu qu'ils ne savaient pas. Parmi les 52 autres, 44 ont donné une réponse fautive, niant l'existence d'une fenêtre réelle.

D'autres expériences ont été faites par STERN, LEY, VERVAECK, GORPHE, sur l'estimation des dimensions, des distances, de la taille d'individus, de la couleur de leur peau ou de leurs cheveux, toutes ont donné des résultats semblables, aussi peu encourageants, parmi de individus dont le niveau intellectuel et culturel était pourtant plus que satisfaisant.

2)° Des expériences en laboratoire consistant à décrire ou à reproduire des images présentées pendant un temps déterminé ont abouti aux mêmes conclusions.

3)° L'utilisation de films de court métrage de quelques minutes, a permis de se rapprocher davantage des conditions naturelles de la vie. Les sujets d'expérience reconstituaient inmanquablement les scènes en se basant sur le résultat. Ainsi la plupart affirmaient une vitesse excessive de l'automobiliste dont ils avaient vu l'accident sur l'écran, sur le seul fait qu'il y avaient eu un accident, alors que la vitesse étaient réduite. D'autres sujet d'expérience, après avoir vu à l'écran un homme renversé par un cycliste affirmaient qu'il sortait d'un débit de boisson en titubant avant de tomber sur la chaussée, ce que le film ne montrait pas.

4)° La méthode des incidents préfabriqués a permis d'introduire la notion d'intérêt portée à la scène ou à l'incident. Pendant un cours un individu venait déranger le professeur d'une manière insolente. Il en résultait un échange de paroles vives. Il s'agissait bien entendu d'un comparse. Après son expulsion par les service de sécurité, les témoignages des étudiants étaient recueillis. Ainsi a pu être mis en évidence le rôle perturbateur des émotions sur le témoignage. JANET avait déjà mis en évidence l'action dissolvante de l'émotion sur le souvenir. Les phases qui sont l'objet du plus grand nombre d'erreurs sont celles où l'intensité émotionnelle était la plus forte. Quelques semaines plus tard on demandait aux étudiants présents lors de la scène d'identifier parmi plusieurs individus celui qui avait joué le rôle du perturbateur, sans qu'ils sachent que c'était une expérience, sur 117 , 81 avaient fait une identification fautive.

On assiste souvent à l'effacement ou à la disparition de certains souvenirs, ou même, à des dénaturations secondaires dues à des lectures de presse, des informations radiophoniques ou télévisées ou des conversations multiples. Les erreurs sont habituellement de bonne foi. Le sujet finit par être persuadé que les choses se sont passé comme il le croit.

5°) La psychologie du témoin

Son importance a été soulignée par HESNARD.

Le fait d'avoir assisté à un événement hors du commun le place dans une situation interhumaine qui fait de lui un acteur secret de cet événement. Elle provoque de sa part une attitude et des conduites révélatrices de ses propres dispositions profondes : génétiques ou historiques. Ce sont des disposition à intervenir sans le savoir dans ce qui se juge soit par identification à l'accusateur, soit par identification à l'accusé.

Le témoin est un être vivant dans un monde de valeurs qui voit et entend du mal et du bien pour lui, c'est à dire une prévention d'accusation, d'innocence ou de culpabilité.

6°) Les études récentes sur la psychologie du témoignage oculaire

La psychologie scientifique a beaucoup étudié la question du témoignage oculaire, s'intéressant autant à celui qui témoigne des événements dont il se dit l'observateur qu'à la nature des événements qu'il doit restituer lors de son témoignage. Elle s'est préoccupée du devenir de ce témoignage au fur et à mesure que le temps s'est écoulé entre l'événement et sa restitution par le témoignage.

La première constatation a porté sur l'effet des émotions fortes.

Les événements graves, choquants, traumatisants pour ceux qui les subissent, produisent la plupart du temps des émotions fortes. La plupart des auteurs considère la qualité négative des émotions fortes sur la qualité du témoignage. La totalité des auteurs est arrivée à la conclusion que la présence d'armes dans un épisode vécu a un impact indéniable sur le stress ressenti par les témoins. Cette présence d'armes modifie la façon dont chacun observe la scène à laquelle il est confronté. Par la focalisation presque exclusive qu'elle induit du regard des témoins, elle affecte la qualité des informations qui sont alors mémorisées.

Des expériences intéressantes ont été réalisées en 1987 par LOFTUS et MESSO. Elles consistaient à présenter des diapositives à deux groupes séparés . Il s'agissait d'une scène dans un restaurant . Au premier groupe était présentée une diapositive montrant un individu se présentant à la caisse avec un revolver. Au deuxième groupe le même individu était présenté tenant un carnet de chèques.

Trois types de questions étaient posées aux deux groupes :

- sur l'objet tenu à la main . Dans le premier groupe la fixation oculaire supplémentaire sur l'arme était de 52 %.
- la description de l'individu. Le premier groupe fournissait 16% de réponses exactes en moins que le second.
- l'identification de l'individu parmi douze sujets dont onze étaient étranger à la scène. Le premier groupe donne 15% de bonnes réponse contre 35% pour le second.

On s'accorde à reconnaître que l'émotion rétrécit le champ de l'attention du sujet ce qui entraîne la qualité de l'encodage de l'événement donc plus tard le témoignage. L'effet de l'arme et l'effet de l'émotion se surajoutent.

Le deuxième élément est ce que BROWN et KULIK ont nommé « souvenirs éclairs » (flashbulb memories). Ce sont les souvenirs à forte teneur émotionnelle auxquels ils accordent un statut particulier. Ces souvenirs éclairs se mettraient en place lors d'épisodes marquants et contiendraient au moins cinq aspect de l'événement :

- le lieu d'encodage de l'événement,
- l'activité interrompue par l'événement,
- le canal d'information par lequel l'événement a été connu et donc encodé,
- les réactions et les affects ressentis et manifestés par les autres,
- -l'activité qui a immédiatement suivi l'événement.

Leur opinion que ces souvenirs éclairs se fixeraient mieux dans la mémoire est contredite par d'autres auteurs qui constatent que ce phénomène n'est plus exact au bout de dix-huit mois.

A partir de ce délai, il en résulte que les souvenirs à forte charge émotionnelle sont relativement peu accessibles, soit parce que leur encodage dans la mémoire n'a pas eu lieu du fait de la trop forte charge émotionnelle, soit parce que les informations encodées ont été du fait de cette même charge émotionnelle, enfouies trop profondément pour être disponibles du fait de l'anxiété du sujet et du niveau élevé de son système défensif dans son psychisme.

Un des enseignements principaux de ces expériences, sur lequel les psychologues ont une position quasi-unanime, est ce que l'on a appelé « **les habitudes mentales** ». Les témoins perçoivent les faits auxquels ils ont assisté et les inscrivent dans leur mémoire en fonction de ce qu'ils s'attendaient à voir et de ce qu'ils sont habitués à admettre comme vraisemblable et non en fonction de ce qui s'est passé réellement et qu'ils auraient vu autrement avec des yeux neufs.

On est tenté de dire qu'en matière de témoignage la vraisemblance est le contraire de la vérité. Si les faits comportent un certain nombre d'éléments ou présentent une allure générale qui donnent aux témoins le sentiment de s'y reconnaître, en général ceux-ci se fient aux représentations qu'ils ont dans l'esprit et qu'ils les projettent sur la situation à laquelle ils ont assisté sans prendre la peine de l'examiner véritablement.

Nous pouvons, en résumé dire que :

- Un témoignage exact en totalité est l'exception,
- Les renseignements inexacts sont donnés par les témoins avec autant d'assurance que les renseignements exacts.
- Les témoins ont tendance à percevoir les faits et à reconstituer leurs souvenirs en fonction de ce qui leur paraît vraisemblable plus qu'en fonction de ce qui s'est réellement passé.

- La concordance des témoignages entre plusieurs témoins n'est pas toujours un critère valable,
- Sont particulièrement erronés les témoignages qui concernent :
 - * **les couleurs des yeux, des cheveux, des vêtements**
 - * **la forme du visage**
 - * **les nombres**
 - * **l'évaluation des durées.**
- En matière de reconnaissance, l'erreur est plus fréquente que l'exactitude.

Le témoin fiable est celui qui prend de la distance par rapport à l'événement, qui avance prudemment en ne perdant pas de vue qu'il peut se tromper, qui ne se prend pas pour la loi et ne se considère pas comme investi de la mission de rendre la justice. Chaque être humain a sa propre vérité. Elle ne rend pas obligatoirement compte de la réalité.

J'entends la question que vous me poserez "Que penser du témoignage que j'apporte ce soir ?"

Il n'est qu'un témoignage et, comme tel, il doit être écouté et entendu avec prudence, enregistré avec réserve et confronté à d'autres témoignage, mais la réalité ne sera jamais atteinte. Gardons présent à l'esprit ce qu'avait écrit sur le mur de sa cellule le condamné à mort retrouvé plusieurs siècles plus tard sous les cendres de Pompéi "Dans ce monde, rien n'est éternel".

Pour conclure, je reprendrai la réponse du vieux médecin alcoolique et tellement humain, mis en scène par John FORD dans "La chevauchée fantastique". A la jeune femme de moeurs légères qui lui demande s'il est bien d'accepter d'épouser l'homme qui l'aime et qu'elle aime, il répond avec l'humilité que confère l'âge, l'expérience et la connaissance des faiblesses humaines :

"Mais qui suis-je pour dire où est le bien et où est le mal".

BIBLIOGRAPHIE

- AESBISCHER V. et OBERLE D. (1990), Le groupe en psychologie sociale, Paris, Dunod.
- ANZIEU D. et MARTIN J-Y. (1968), La dynamique des groupes restreints, Paris, P.U.F., 1986.
- ANZIEU D. (1984), Le groupe et l'inconscient : l'imaginaire groupal, Paris, Dunod.
- BEAUCHARD J. (1985), La puissance des foules, Paris, P.U.F.
- BEAUVOIS J-L., BERTONE A., PY J. et SOMAT A. (1995), Le témoignage oculaire : psychologie sociale et cognitive, Psychologie Française Tome 43-3, Paris Dunod.
- BERGERET J. (1984), La violence fondamentale, Paris, Dunod.
- BERTOME A (1997), Témoins sous influence, Paris, P.U.F.
- BIDEAUD J., HOUDE O. et PEDINIELLI J-L., L'homme en développement, Paris, P.U.F., p. 422-469.
- BLANCHET A. et GOTMAN A. (1992), L'enquête et ses méthodes : l'entretien, Paris, Nathan.
- BLANCHET A. et TROGNON A. (1994), La psychologie des groupes, Paris, Nathan.
- BUHRER M. (1996), Rwanda mémoire d'un génocide, Paris, Recherche Midi.
- CANEGHEM (van) D. (1978), Agressivité et combativité, Paris, P.U.F.
- CENAC M. (1951), Le témoignage et sa valeur au point de vue judiciaire, Paris, Masson.

- FELICE (de) P. (1947), Foules en délire, extases collectives, Paris, Albin Michel.
- FRANCHE D. (1997), Rwanda généalogie d'un génocide, Paris, Mille et Une Nuits.
- FREUD S. (1921), Psychologie des foules et analyse du moi. Essais de psychanalyse, Paris, Payot, 1981.
- GERGEN K.J., GERGEN M.M. et JUTRAS S. (1992), Psychologie sociale, Paris, Vigot.
- GUTMAN R. (1994), Bosnie témoin du génocide, Paris, Epi.
- HILBERG R. (1997), Exécuteurs, victimes, témoins, Paris, Gallimard.
- HUYSMANS J-K. (1993), Les foules de Lourdes, Paris, Millon Jérôme.
- LACAN J. (1964), Ecrits, Paris, Seuil.
- LE BON G. (1895), La psychologie des foules, Paris, P.U.F., 1963.
- LE BON G. (1910), la psychologie politique, Paris, Flammarion.
- LE BON G. (1911), L'opinion et les croyances, Paris, Flammarion.
- LEFEVRE G. (1988), La grande peur de 1789 - Les foules révolutionnaires, Paris, Armand Colin.
- LORANTZ K. (1969), L'agression : une histoire naturelle du mal, Paris, Flammarion.
- MONTANDON C. et HARDING T. (1974), The reliability dangerousness assessments, London, Brit. J.Psychiatr.
- MOSCOVICI S.(1981), L'âge des foules, Paris, Fayard.
- MOSCOVICI S. (1984), Psychologie sociale, Paris, P.U.F.
- MOSCOVICI S. (1979), La psychologie des minorités actives, Paris, P.U.F.
- NSHIMIYIMANA V. (1996), Prélude au génocide ruandais, Paris, Quorum.
- PEYREFITTE A. (1977), Réponses à la violence, Paris, Presse Pocket.
- POUGET R. et COSTEJA J-M. (1987), La dangerosité, Paris, Masson.
- REICH W. (1972), La psychologie des masses du fascisme, Paris, Payot.
- ROUQUETTE M. - L. (1994), Sur la connaissance des masses, Grenoble, P.U.
- TARDE G. (1913), La logique sociale, Paris, Alcan.
- TARDE G. (1895), Les transformations du pouvoir, Paris, Alcan.
- TOWNSEND S.R. (1997) L'oeil du témoin, Paris, Flammarion.
- VERDIER R. (1996), Rwanda un génocide du Xxe siècle, Paris, Harmattan.
- WATZLAWICK P.,BEAVIN J. H. et JACKSON D. (1967), Une logique de la communication, New York, Norton and Cie et (1972), Paris, Seuil.
- WEISS E. (1997) Le témoin oculaire, Paris, Gallimar